

0791029P  
ACADEMIE DE POITIERS  
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI  
37 BOULEVARD LESCURE  
79302 BRESSUIRE CEDEX  
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 23

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/04/2018

Réuni le : 24/04/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

UFA - Adm... : Le conseil d'administration approuve la convention portant création d'une Unité de Formation par Apprentissage. Le Chef d'établissement est autorisé à signer la convention.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P  
ACADEMIE DE POITIERS  
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI  
37 BOULEVARD LESCURE  
79302 BRESSUIRE CEDEX  
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 22  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 25  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/04/2018

Réuni le : 24/04/2018

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ALBI , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Albi Eco Race : Le budget du projet Albi Eco Race est révisé. Au vu des recettes, il n'y a pas de participation des familles demandée. Le Chef d'établissement est autorisé à signer tous les actes afférents à ce voyage.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0